



Centre de Suivi Ecologique

**Centre de Suivi Ecologique**

Composante 1 : Renforcement des capacités de l’Autorité nationale désignée (AND)

**RAPPORT D’ACTIVITES TRIMESTRIEL**

*18 mai 2017 – 31 août 2017*



Centre de Suivi Ecologique

*Pour la gestion des ressources naturelles*



## 1. Contexte

### **Rappel du contexte dans lequel le Togo a fait la requête pour le programme de préparation**

Le Gouvernement togolais, en ratifiant la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), s'est engagé à apporter les changements à moyen et longs termes nécessaires pour atténuer les émissions de Gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux effets des changements climatiques. Toutes les études réalisées à ce jour ont montré la vulnérabilité du Togo face aux changements climatiques, notamment dans les secteurs de l'Énergie, des Ressources en Eau, de l'Agriculture, de la Santé, ainsi que sur la Zone Littorale. Les mêmes études ont également révélé le potentiel d'atténuation des GES dans trois secteurs prioritaires : Énergie, Agriculture et Utilisations des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie. Des mesures d'adaptation et d'atténuation ont été préconisées dans ces secteurs, mais la faisabilité et la viabilité des mesures proposées nécessiteront la mobilisation de financements adéquats, le renforcement des capacités technologiques et humaines, ainsi que la mise en œuvre des programmes IEC. Les faiblesses techniques, financières et institutionnelles observées à ce jour n'ont pas facilité l'accès à des fonds climatiques en dehors des financements obtenus pour les activités habilitantes. Le Fonds national pour l'environnement créé en 2010 pour drainer les fonds climatiques aussi bien sur le plan national qu'international peine à devenir opérationnel à cause de ces mêmes faiblesses. *C'est dans ce contexte que le Togo a sollicité l'appui technique et financier du Fonds vert pour le climat (FVC) relatif aux deux premières composantes du programme de préparation dudit fonds qui sont les suivantes :* (i) Renforcement des capacités de la Direction de l'environnement (AND) en matière d'engagement avec le Fonds, de planification de la coordination des parties prenantes ; et (ii) Elaboration du cadre stratégique d'interaction entre le FVC et le Togo. Le présent rapport trimestriel est relatif à la composante 1.

#### **Description de la composante 1 :**

La première composante du programme vise à renforcer les capacités de l'Autorité nationale désignée afin qu'elle puisse assumer pleinement ses fonctions consistant à gérer les interactions entre le Togo et le FVC, mais aussi à favoriser les consultations avec les parties prenantes. Les activités suivantes sont prévues pour sa mise en œuvre : (i) développement d'un processus de planification stratégique en collaboration avec les structures et agences du secteur public et autres parties prenantes, et renforcement de leur capacité en maîtrise des informations sur le FVC, ses modalités de fonctionnement et ses opportunités de financement, tout au long du processus à travers des canaux d'informations appropriés ; (ii) dotation de l'AND de capacités pour identifier et apprécier des projets et programmes prioritaires et pour assumer ses prérogatives en matière de non-objection; (iii) appui en élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de communication en direction des différentes parties prenantes; (iv) Appui à la conduite des réunions du Comité de pilotage FVC ; (iv) appui en renforcement du leadership du Ministère de l'environnement et des ressources forestières, et du processus consultatif à travers des concertations entre le MERF, le



## Centre de Suivi Ecologique

Ministère de l'économie et les représentants des départements sectoriels et du secteur privé.

### Définition des rôles des intervenants (CSE, AND Togo, Consultants)

Le CSE a pour rôles : (i) le suivi de la mise en oeuvre de l'ensemble des activités; (ii) la gestion fiduciaire (gestion financière et passation des marches); (iii) le contrôle de qualité des rapports soumis par les consultants. L'AND a pour mission : (i) de faciliter les contacts avec les parties prenantes; (ii) d'organiser les différents ateliers de renforcement des capacités et de partage d'informations animés par les consultants (identification et invitation des participants, logistiques, sensibilisation des parties prenantes ; (iii) de faire le suivi financier de la mise en oeuvre du programme. Les consultants ont pour missions d'exécuter les tâches conformément aux TDR contractuels (cf. activités prévues ci-après).

## 2. Activités menées et Résultats obtenus (période 18 mai 2017 au 31 août 2017)

*Décrire les résultats obtenus et détailler les livrables*

Description des activités initialement prévues pour la période <sup>1</sup>	Résultats obtenus	Livrables fournis	Difficultés rencontrées <sup>2</sup> / Observations
<b>Activités préparatoires à la troisième mission</b>			
Réaliser une cartographie des mécanismes de financement climatique aux niveaux national, régional et international pertinents pour le Togo, avec l'aide du consultant national	Notes sur les principaux bailleurs actifs au Togo dans des domaines liés au changement climatique et à la croissance verte produite sous forme de cartographie de financement climatique réalisée et transmis au CSE le 11 juin 2017.	Cartographie de financement climatique produit sous forme de tableau synoptique ventilant les projets en cours d'exécution dans le domaine climatique au Togo par secteur climatique, localisation géographique, période d'exécution, financement total et en pourcentage (international, régional et national) objectifs.	Pas de difficultés particulières
Elaborer le premier rapport trimestriel	Le premier rapport trimestriel renseignant sur le déroulement des activités des trois premiers mois est élaboré et soumis le 22 juin 2017 au CSE	Rapport trimestriel des trois premiers mois (17 février au 17 mai 2017) structuré comme suit conformément au canevas soumis par le CSE 1. Contexte (rappel du contexte dans lequel le Togo a fait la requête pour le programme de préparation ; Description de la	Idem

<sup>1</sup> Utiliser les activités prévues dans le chronogramme partagé avec les consultants

<sup>2</sup> Difficultés liées au contexte politique et institutionnel du pays, difficultés liées à l'organisation du travail ou des activités



## Centre de Suivi Ecologique

		<p>composante 1 ; Définition des rôles des intervenants : CSE, AND Togo, Consultants)</p> <p>2. Activités menées et Résultats obtenus (période 17 février au 17 mai 2017)</p> <p>3. Prévision des travaux pour la prochaine période (18 mai au 18 août 2017)</p>	
<p>Développer un manuel de procédures approprié pour l'AND pour le processus d'appel à projets, d'examen des projets et de délivrance de la non-objection, ainsi que les modalités de suivi des projets</p>	<p>Note de lecture du projet de manuel de procédures d'appel à projets, d'examen des projets et de délivrance de la non-objection, ainsi que les modalités de suivi des projets proposé par le consultant international, a été réalisée et soumis au CSE et qui a servi de base à la finalisation du document soumis à l'atelier.</p>	<p>Note de lecture du manuel en suivi de modification en date du 28 juillet 2017</p>	Idem
<p>Préparer une session de formation sur le développement de projets bancables pour le FVC, y compris la préparation de budgets et de plans d'affaires et les études y afférentes avec l'appui du consultant national</p>	<p>Note de lecture des modules de formation préparés par le consultant international réalisée.</p> <p>Module sur les contextes climatiques au Togo en termes d'adaptation et de d'atténuation préparé intégrant une note méthodologique d'élaboration du contexte climatique</p>	<p>Cf. détail des livrables dans la rubrique consacrée à l'animation des modules de formation</p>	Idem



**Centre de Suivi Ecologique**

	Participation à la première réunion du Comité national Fonds vert pour le climat (CN6FVC) le 6 juillet 2017.	Projet de décret du CN-FVC présenté par le consultant national (KOUGBLENOU Akoétévi) aux participants représentés par les membres du CN-FVC et commission d'élaboration des textes juridiques du MERF.  NB le processus de finalisation du projet de décret est en cours	Idem
<b>Troisième mission: Atelier de formation sur le développement de projets bancables, y compris la préparation du budget et de plans d'affaires et les études y afférentes</b>			
Animer une session de formation sur le développement de projets bancables pour le FVC, y compris la préparation de budgets et de plans d'affaires et les études y afférentes avec l'appui du consultant national	Atelier national de formation sur le développement de projets éligibles au fonds vert pour le climat et de validation du manuel de procédures d'appel, d'examen de projets et de délivrance de non objection organisé du 22 au 24 août au CASEF et regroupant plus de 60 participants avec des résultats suivants :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'identification, la contextualisation et le montage des projets /programmes bancables et respectant les exigences du FVC sont maîtrisés ;</li> <li>• les participants ont acquis les connaissances sur l'évaluation des projets climatiques ;</li> </ul>	-Compte-rendu de l'atelier de formation sur le développement de projets bancables, préparé et soumis au CSE le 31 août 2017, avec la liste des participants.  Les livrables préparés et qui avaient servi de base à la formation sont les suivants :  <i>Module I, partie 1</i> : Concept de base de montage des projets climatiques bancables (Consultant International, Hans Djamba) <i>Module I partie 2</i> ; Le Contexte climatique du Togo et les grands indicateurs (Consultant National, Kougblenou)  <i>Module II, partie 1</i> : Évaluation d'un projet climatique (Hans Djamba) Premier cas pratique travaux de groupe (renseignement du formulaire du FVC, du point A au point C)  <i>Module II, partie 2</i> : Analyse d'un projet approuvé au niveau du Fonds Vert (Hans Djamba)  <i>Module III Partie 1</i> : Présentation du cycle des soumissions des	Idem



Centre de Suivi Ecologique

		<p>projets et programmes au mécanisme Fonds Vert pour le Climat</p> <p>2<sup>ème</sup> cas pratique suite travaux de groupe</p> <p>Module III Partie 2 : Analyse financière, économique et socio-environnementale d'un projet</p> <p>3<sup>ème</sup> Cas pratique restitution</p>	
<p>Soumettre le projet de manuel des procédures des opérations, d'octroi de non objection, et de suivi des projets/programmes, à la validation par les participants au cours d'une séance d'entretien et d'examen</p>	<p>Le manuel des procédures des opérations, d'octroi de non objection, et de suivi des projets/programmes a été examiné et validé au cours du troisième de l'atelier sus- visé par les participants ;</p> <p>La version finale validée et intégrant les observations de l'atelier entre autres relatives à l'intégration de certaines politiques, du schéma des opérations, description sommaire des relations et opérations et définition des concepts a été transmis au CSE le 31 août 2017.</p>	<p>Le manuel des procédures des opérations, d'octroi de non objection, et de suivi des projets validé est structuré :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contexte et objectif du financement du Fonds vert au Togo ;</li> <li>2. Objectif du document ;</li> <li>3. Méthodologie et approches ;</li> <li>4. Procédures d'opérations et de non-objection : (i) l'appel à des programmes ou des projets initiés par le pays ; et (ii) la procédure de soumissions partant des autres entités intéressées</li> </ol> <p><b>Annexes :</b></p> <p>Formulaire de soumission à l'appel à projet ;</p> <p>Critères d'évaluation ;</p> <p>Description sommaire des relations et opérations</p> <p>Schéma de la procédure des opérations et d'octroi de non objection au Togo</p> <p>Définition des concepts</p>	Idem
<p>Développer une base de données programmes/projets pour le suivi et la communication</p>	<p>La base de données de projets en cours d'instruction, présentée par le point focal FVC au dernier jour de l'atelier</p>	<p>Consultation des parties prenantes sur la base des données et les stratégies de communication avec le Fonds Vert pour le climat (AND)</p>	Idem

	<p>de formation visé ci-dessus : les parties prenantes togolaises ont pris connaissance de la base des données des projets et programmes à soumettre et les modes de communication avec le FVC</p>	<p><b><u>Secteur agriculture</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Projet de renforcement de renforcement de la résilience des acteurs de l'agriculture dans le nord du Togo (PATA OTI) ( Promoteur , MAEH Entité , BOAD )</b></li> <li>- <b>Projet de développement des agropoles du Togo ;( Promoteur , MAEH Entité , BAD)</b></li> <li>- <b>Accroître le niveau de résilience des populations vulnérables grâce à une gestion durable des terres et à une agriculture intelligente au climat ;( promoteur, MAEH à rechercher)</b></li> <li>- <b>Mise au point d'un outil de sensibilisation pour un usage sécurisé des pesticides dans le cadre des changements climatiques et l'insécurité alimentaire au Togo (Université de Lomé, entité à rechercher )</b></li> </ul> <p><b><u>Secteur Foresterie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Projet régional « évolution des systèmes d'aires protégées vis à vis des changements climatiques en Afrique occidentale ( PARCC) » ( Promoteur , MERF, entité , UNEP)</b></li> <li>- <b>programme amélioration du cadre de vie au togo , Projet aménagement des espaces verts en milieux urbain ( Ministère de l'urbanisme , Entité à rechercher )</b></li> <li>- <b>Aménagement du jardin zoo-botanique de l'Université de Lomé, ( à rechercher)</b></li> <li>- <b>Actualisation et rédaction de la Flore Analytique et Aménagement de l'Herbier</b></li> </ul>	
--	--	---	--

		<p>National du Togo ( à rechercher)</p> <p><b><u>Secteur énergie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet 400 villages solaires au Togo et de remplacement des lampadaires et des ampoules fluo compacts par des lampes électroluminescente à diode ( Ministère de l'énergie et du développement à la base entité , BOAD)</li> <li>- projet de rehabilitation de la microcentrale hydroelectrique de kpime ( Ministère de l'énergie , entité à rechercher )</li> <li>- construction d'une centrale solaire de 20 mw au togo ( Ministère de l'énergie , entité à rechercher )</li> <li>- projet de construction des centrales photovoltaïques au sol de puissance totale 34 mwc au togo( Ministère de l'énergie , entité à rechercher )</li> <li>- projet d'aménagement du site de micro hydroelectricite de tetetou de puissance 50 mw. ( Ministère de l'énergie , entité à rechercher )</li> <li>- Projet D'aménagement Du Site De Micro Hydroelectricite De Danyi Konda De Puissance 10 Mw. ( Ministère de l'énergie , entité à rechercher )</li> <li>- projet d'aménagement du site de micro hydroelectricite de landa kpozanda de puissance 10</li> </ul>	
--	--	--	--



		<p>mw. ( <b>Ministere de l'energie</b> , entité à rechercher )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet d'aménagement du dite de micro hydroelectricite de banga de puissance 12 mw. . ( <b>Ministere de l'energie</b> , entité à rechercher)</li> <li>- Projet <i>GEEREF NeXt</i>, ( <b>BIE</b> )</li> <li>- West Africa Climate Finance Facility ( <b>BOAD</b> )</li> <li>- <i>Valorisation énergétique de la biomasse et des déchets agricoles production de briquettes combustibles et de bio-charbon</i> ( <b>Université de lomé</b> , Entité , a rechercher)</li> </ul> <p><b>Secteur établissement humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Projet de renforcement des services hydro météorologiques</i> ( Promoteur <b>ministere de la securité</b> , <b>Banque mondiale</b> )</li> <li>- <i>Projet de gestion des inondations et des déchets de la ville de Lomé</i> ( <b>AFD</b> )</li> <li>- <i>Valorisation de déchets en biogaz: promotion et appropriation de bio-digesteurs</i> ( Promoteur : <b>Université de lomé</b> , Entité , à rechercher )</li> </ul> <p><b>Secteur ressources en eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Évaluation des ressources en eau dans la région de Bassar pour le développement de l'agriculture irriguée pour une adaptation aux changements climatiques</i>( Promoteur : <b>Université de lomé</b> , Entité , à rechercher )</li> <li>- <i>Projet d'Appui à la Communication sur les Changements Climatiques PAC3</i> ( <b>ministère de la communication</b> , A rechercher )</li> </ul>
--	--	---



## Centre de Suivi Ecologique

		<u>Stratégie de communication</u> en cours d'élaboration par un consultant sous la responsabilité de l'AND	
Préparer le document final de cartographie des mécanismes de financement climatique aux niveaux national, régional et international pertinents pour le Togo, avec l'aide du consultant national	Document final de cartographie des mécanismes de financement climatique aux niveaux national, régional et international pertinents pour le Togo, produit et transmis au CSE le 31 août 2017	Le document final de cartographie des mécanismes de financement au Togo est structuré comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction, Méthodologie et Objectifs de la Cartographie du financement climatique du Togo ;</li> <li>- Aperçu des financements climatiques au Togo de 2012-2017 :</li> <li>- Analyses en segment du portrait du financement climatique du Togo ;</li> <li>- Perspectives et Propositions sur la politique de mobilisation et d'orientation des financements climatiques.</li> </ul> <b>Annexe :</b> Tableaux synoptiques des financements et graphiques d'illustration	Idem

### 3. Prévision des travaux pour la prochaine période (1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2017)

*Résumer les travaux prévus et les résultats / livrables escomptés. Identifier les risques éventuels.*

Description des activités prévues pour le trimestre 2 <sup>3</sup> (18 mai au 18 août 2017)	Résultats prévus	Livrables prévus	Risques éventuels
<b>Quatrième mission: Réunion interministérielle</b>			
Préparer et animer, avec l'appui du consultant national, la réunion interministérielle d'information sur	Les décideurs de haut niveau sont informés sur le processus de planification stratégique et de	<u>Rapport de la 4<sup>ème</sup> mission prévue comprenant :</u> Compte-rendu de la réunion interministérielle sur le processus de planification stratégique et de coordination des actions de lutte contre	

<sup>3</sup> Se référer au chronogramme des activités



## Centre de Suivi Ecologique

les objectifs et les activités du programme de préparation, mais aussi de concertation sur les synergies à mettre en place pour une mise en œuvre réussie du programme	coordination des actions de lutte contre le changement climatique. Des leçons sont dégagées de la mise en œuvre de la composante 1 du programme de préparation.	le changement climatique. -Note sur les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du programme de préparation.  -Rapports d'activités trimestriels.	
--	---	---	--

#### **4. Conclusion et leçons apprises**

Les activités préparatoires du Fonds Vert pour le Climat (FVC) ont pour entre autres rôle de renforcer la capacité des pays en développement dans l'accès à la finance climatique afin de pouvoir mobiliser les fonds auprès des mécanismes existants. Outre la maîtrise des mécanismes de financement climatiques dont le FVC, qui avait fait l'objet notamment du premier rapport trimestriel, les principaux défis à lever pour favoriser l'accès aux ressources financières du FVC et une gestion transparente des fonds demeurent : (i) la faible capacité des parties prenantes à identifier, élaborer et évaluer des projets bancables respectant les exigences du FVC ; et (ii) la faible maîtrise des procédures d'appel et de d'examen des projets, ainsi que de délivrance de non objection sur une base transparente. Aussi, lever les deux défis sus-indiqués ont été pour l'essentiel les activités programmées et exécutées au cours du deuxième trimestre de cet appui relatif à la composante 1 du programme de préparation à l'accès au FVC. Le renforcement de capacités des parties prenantes qui en découlent devrait servir de catalyseur essentiel des efforts déjà initiés ou planifiés par le Togo à travers les Communications nationales, les Rapports biennaux actualisés et la mise en œuvre de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), afin de préparer et mettre en œuvre des projets devant limiter les émissions de gaz à effet de serre et soutenir le passage à un développement durable pour obtenir des résultats en termes de réduction de la pauvreté.

En effet, le développement des projets respectant les standards des institutions de financement en général et plus particulièrement ceux d'investissement du mécanisme du Fonds vert pour le Climat demeure une exigence pour les parties prenantes togolaises. La maîtrise des procédures de préparation des études de préféabilité et de faisabilité pour soutenir la proposition à soumettre et d'autres annexes devront être mieux appréhendés pour espérer mobiliser le financement climatique.

En outre, la mise en place des structures de gouvernance à travers un manuel d'opérations et de procédures organisant les opérations, l'octroi de non objection, et le suivi des projets soumis au niveau du FVC est facteur favorisant la mobilisation du financement climatique. Il serait important aussi de pouvoir amener à établir une stratégie pour communiquer sa base des données avec le Fonds vert pour le climat.



Centre de Suivi Ecologique